

Scooter (Assurance automobile)

Informations pour l'enseignant



Idée et contenu	<p>Ce module s'articule autour de l'histoire de Laura et de son nouveau scooter. Les clés du scooter en poche, Laura doit maintenant réfléchir à la question de savoir quelle assurance elle est obligée de souscrire et celles qu'elle peut éventuellement souscrire si elle le souhaite.</p> <p>Les élèves découvrent différents types d'assurance pour véhicule à moteur et ce qu'ils recouvrent. Au cours des exercices et des études de cas, les élèves abordent les différentes notions et réfléchissent au sens et au but de chacune des assurances.</p>
Fiches de travail	<p>Les fiches de travail abordent différentes problématiques et comprennent des exercices qui donnent aux élèves matière à réflexion. C'est la raison pour laquelle nombre de questions sont formulées de manière ouverte et n'appellent pas forcément une seule solution, mais peuvent donner lieu à des réponses diverses et variées.</p> <p>Ci-après, vous trouverez quelques réflexions sur différentes propositions de solutions possibles.</p>
Théorie	<p>Pour d'autres informations sur ce thème :</p> <p>Bureau national suisse d'assurance https://www.nbi-ngf.ch/</p> <p>Association Suisse d'Assurances, Ne pas prendre le volant sans une bonne assurance automobile https://www.svv.ch/fr/secteur/branches-dassurance/assurance-de-choses/ne-pas-prendre-le-volant-sans-une-bonne-assurance</p>
Mode de travail	Travail individuel, travail à deux et travail en groupe possible

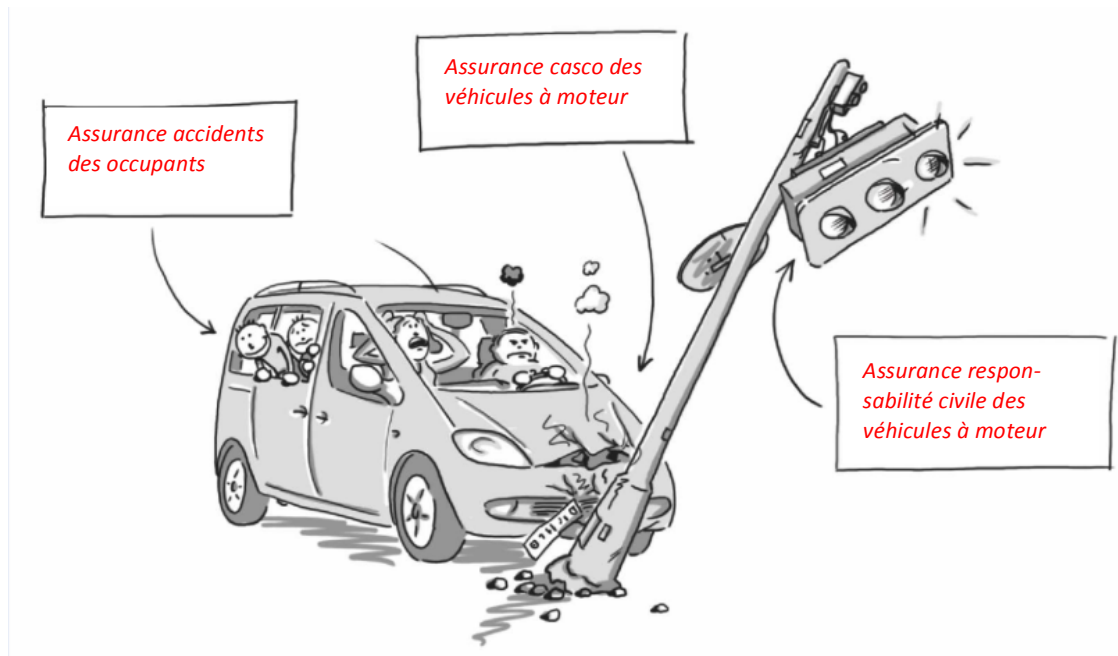
Vidéo explicative	Pour ce module, regarder la vidéo explicative « Mobilité ».
Webgame	Pour ce module, jouer à l'épisode 1 « Un peu plus de liberté ».

Scooter (Assurance automobile)

Solutions possibles

Exercices pour le cycle 3

Regarde l'illustration ci-dessous. Quelle assurance prend en charge quels dommages ?



Ill.: Compendio Bildungsmedien AG, Droit de la responsabilité civile et assurances automobiles

Le soir de l'achat du scooter, les discussions vont bon train dans la coloc. Elles tournent bien évidemment toutes autour de Laura et de son nouveau scooter. Toutefois, les colocataires n'arrivent pas à répondre à toutes les questions. Peux-tu les aider ?

Loris se demande s'il doit aussi souscrire une assurance automobile pour son vélo.

*Non, un vélo n'a pas besoin d'une assurance **automobile**. Les dommages causés lors de l'emploi du vélo peuvent éventuellement être couverts par le biais de l'assurance de la responsabilité civile privée.*

Laura veut se couvrir en cas de dommages causés à son cher scooter. Mais, elle ne sait pas quelle assurance souscrire en la matière.

*Une **assurance casco des véhicules à moteur** couvre les dommages causés au propre véhicule.*

Marco souhaite savoir ce qu'il se serait passé si Laura était rentrée à l'appartement au guidon de son scooter non immatriculé.

D'une part, Laura aurait roulé sans couverture d'assurance et, d'autre part, elle aurait alors été dans l'illégalité. Comme il est obligatoire de disposer d'une assurance responsabilité civile automobile, Laura aurait risqué des poursuites pénales.

Milena demande à Laura, si elle pourra l'accompagner régulièrement sur son scooter. Quelle assurance serait en l'espèce appropriée pour Laura ?

*Une **assurance accidents des occupants** couvre les passagers surtout en cas d'accidents impliquant des dommages corporels.*

Scooter (Assurance automobile)

Solutions possibles



Mandat de recherche pour le cycle 3

Réponses possibles pour la check-list :

Comportement : conduite prudente, anticipation dans la conduite, tenir compte des conditions climatiques et des conditions de circulation, respecter les autres usagers de la route et essayer d'évaluer leur comportement

Équipement et matériel : porter des vêtements de moto, casque, scooter en bon état de marche et faisant l'objet d'une maintenance régulière, adapter l'équipement aux conditions extérieures (par ex. lunettes de soleil, cape de pluie)

Sécurité : respecter les règles de la circulation routière, garder ses distances, éviter toute manœuvre risquée

Assurance(s) : vérifier les assurances souscrites. Le cas échéant, les adapter. Se faire conseiller

Préparation d'un déplacement : avoir dormi suffisamment, bon état de santé, prévoir un nombre suffisant de pauses, planifier le trajet

Exercices pour le secondaire II

Marco souhaite savoir ce qu'il se serait passé si Laura était rentrée à l'appartement au guidon de son scooter non immatriculé.

Laura n'aurait pas eu d'assurance responsabilité civile automobile, ce qui est illégal. Elle doit obligatoirement en souscrire une pour avoir le droit de conduire son scooter. D'une part, Laura n'aurait été couverte par aucune assurance et, d'autre part, elle aurait risqué des poursuites pénales.

Milena se demande si Laura doit également assurer le véhicule si elle le prend en leasing au lieu de l'acheter.

Le véhicule doit absolument être assuré par son détenteur, qu'il soit acheté ou pris en leasing. En cas de leasing, il faut généralement souscrire une assurance casco complète.

Loris se demande s'il a besoin d'une assurance des véhicules à moteur pour son vélo, bien qu'il n'ait pas de moteur.

Il n'est ni nécessaire ni possible de souscrire une assurance des véhicules à moteur pour le vélo. Les dommages en lien avec le vélo sont couverts par l'assurance responsabilité civile privée.

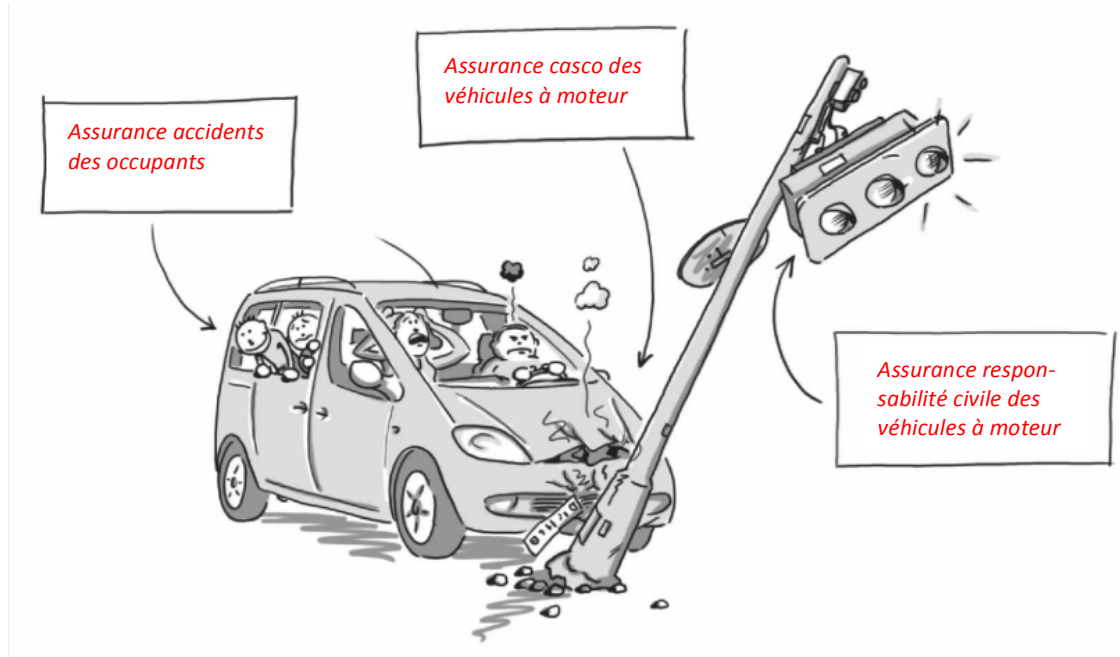
Laura ne sait pas très bien quelles assurances elle doit souscrire pour que les dommages causés à son scooter soient également couverts.

Pour couvrir les dommages causés au scooter lui-même, Laura doit souscrire une assurance casco des véhicules à moteur. L'assurance obligatoire de responsabilité civile pour véhicules à moteur couvre uniquement les dommages causés aux véhicules de tiers, pas ceux subis par le véhicule propre de l'assuré.

Scooter (Assurance automobile)

Solutions possibles

Sur le dessin ci-dessous, indiquez pour chacun des dommages considérés le type d'assurance automobile qui intervient.



III.: Compendio Bildungsmedien AG, Droit de la responsabilité civile et assurances automobiles

Mandat de recherche pour le secondaire II

Arguments possibles des deux groupes :

<i>Partisans de l'obligation d'assurance</i>	<i>Opposants à l'obligation d'assurance</i>
<ul style="list-style-type: none">- Une assurance obligatoire minimiserait le risque d'endettement des assurés en cas de dommages causés à leur propre véhicule.- Moins de litiges en cas de sinistre, car les dommages au propre véhicule seraient également couverts.- Ce serait plus facile pour les assurés de trouver la bonne assurance pour leur véhicule, car cela supprimerait un élément facultatif.	<ul style="list-style-type: none">- Chacun est responsable de son propre véhicule, donc également des dommages qui lui sont causés.- Libre à chacun de s'assurer s'il le souhaite. Celui qui ne veut pas n'a pas à y être obligé.- Une assurance obligatoire impliquerait des frais pour le conducteur.